

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **57 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## Paléographie latine

M. Hans Foerster, professeur à l'Université de Fribourg, est un homme très actif ; après avoir publié, en 1946, un volume de fac-similés de diverses écritures, accompagnés de leur transcription<sup>1</sup>, et en 1947 un recueil de textes pour les étudiants en diplomatique<sup>2</sup>, il revient aujourd'hui à la paléographie latine<sup>3</sup>. Cet ouvrage, malgré son titre modeste, contient tout ce que doit savoir l'étudiant en paléographie : histoire de la paléographie, matériaux utilisés pour écrire, évolution de la forme du livre, métier du livre ; puis une histoire de l'écriture latine proprement dite, de la capitale romaine à la minuscule carolingienne, et de la minuscule carolingienne aux écritures de la Renaissance. Un appendice donne l'essentiel sur les notes tironiennes, les abréviations, les chiffres romains et arabes, et la ponctuation.

Bref, c'est un cours complet de paléographie théorique, dont le contenu est l'équivalent de l'excellent *Manuel de paléographie latine et française*, de Maurice Prou. Il a cependant sur ce dernier ouvrage le désavantage de ne pas être accompagné d'un album de planches ; sans doute le lecteur pourra-t-il se reporter au volume de fac-similés publié en 1946 par M. Foerster, mais il n'a peut-être pas été conçu comme devant illustrer le cours de paléographie publié en 1949. Or les connaissances théoriques sont sans doute indispensables à la formation du bon paléographe, mais elles ne doivent servir que de complément à la pratique : c'est en lisant, et seulement en lisant, qu'on devient paléographe. L'ouvrage de M. Foerster sera consulté avec fruit par les spécialistes, mais il ne saurait, pour les étudiants de langue française, prétendre à remplacer le vieux et toujours excellent *Manuel* de Prou.

L. J.

---

<sup>1</sup> HANS FOERSTER, *Mittelalterliche Buch- und Urkundenschriften auf 50 Tafeln mit Erläuterungen und vollständiger Transkription*. Verlag Paul Hauptmann, Bern 1946.

<sup>2</sup> HANS FOERSTER, *Urkundenlesebuch für den Akademischen Gebrauch*, 100 Texte. Verlag Paul Haupt, Bern 1947.

<sup>3</sup> HANS FOERSTER, *Abriss der lateinischen Paläographie*. Verlag Paul Haupt, Bern 1949. 215 Seiten.

## Centenaire de l'Ecole supérieure de jeunes filles

A l'occasion du jubilé de l'Ecole supérieure de jeunes filles, la Municipalité de Lausanne publie trois études réunies en une plaquette <sup>1</sup>.

La première, *Les origines*, est de M. Louis Meylan, ancien directeur.

En novembre 1839, s'ouvrait une première école pour les jeunes filles ; elle était dirigée par un Comité d'inspection qui s'occupait déjà de l'école moyenne des garçons fondée peu auparavant. En 1841, Vinet fut placé à la tête d'un nouveau comité, chargé uniquement de diriger « notre premier établissement d'instruction publique secondaire féminine ». Vinet en modifie le programme, qui s'inspirait primitivement d'un utilitarisme inconciliable avec l'idée que nous nous faisons aujourd'hui encore d'une école de culture. Selon lui, l'éducation des jeunes filles doit être publique « pour qu'elles se pénètrent de la dignité de leur vocation sociale ». En 1848, la Municipalité retire son patronage à cette première école ; elle poursuit, dès lors, une existence libre : en 1892, elle prend le nom de Vinet. Mais la Municipalité revient à la formule d'avant 1841. En 1849, s'ouvre, sous son patronage, l'Ecole supérieure et industrielle communale dont l'enseignement est, de nouveau, nettement utilitaire. Depuis, l'évolution de son programme l'a ramenée peu à peu à la conception de Vinet. Lui-même s'était inspiré des écoles publiques de jeunes filles des grandes cités allemandes, écoles de culture féminine, réclamées déjà par les réformateurs, mais réalisées seulement au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sous le titre *Cent ans d'histoire*, le directeur de l'Ecole supérieure, M. Georges Panchaud, rappelle les transformations apportées au programme initial, les mutations survenues dans le personnel enseignant, les déménagements inévitables.

En 1849, Lausanne n'avait pas seize mille habitants : l'Ecole a débuté avec une quarantaine d'élèves ; elle en compte aujourd'hui plus de neuf cents. En 1868, on adopte l'échelle de 0 à 10 ; la promotion dépendait jusqu'alors du seul examen annuel ; désormais, le travail de l'année comptera pour moitié. Dès 1869, le commencement de l'année scolaire est reporté au mois de mai ; on reviendra, en 1892, au système de l'année scolaire commençant en septembre ; tout récemment, ce début a été fixé au mois d'avril. Comme l'école moyenne des garçons devient l'Ecole industrielle cantonale, l'Ecole supérieure de jeunes filles demeure le seul établissement secondaire de la commune de Lausanne. Le rapport de gestion de 1872 signale des plaintes au sujet de l'excès de devoirs à domicile. En 1879, un inspecteur relève que l'enseignement du français, comme dans la plupart des autres établissements secondaires, laisse passablement à désirer. En 1888, on inaugure

<sup>1</sup> Ville de Lausanne. *Ecole supérieure et Gymnase de jeunes filles. 1849-1949*. Lausanne, Roth & Sauter, 1949.

le bâtiment de Villamont, conçu en prévision d'un nombre croissant d'élèves. Alors que la future école Vinet avait, avec succès, ouvert un gymnase dès 1884, le gymnase communal des jeunes filles n'est institué qu'en 1891. A cette époque déjà, un conseiller communal propose la suppression de l'« arithmétique scolaire ». Le Conseil ne le suit pas ; en revanche, il supprime les récompenses distribuées le jour des promotions et qui « tendent à développer... la vanité, le désir de briller dans une toilette élégante ». Ce n'est que depuis 1896 que le diplôme délivré par le nouveau gymnase donne accès aux Facultés des lettres, des sciences et de droit. En 1897, un règlement cantonal impose la distinction entre « branches essentielles » et « branches secondaires » et l'obligation d'obtenir la moyenne de six dans chacun des deux groupes : le nombre des échecs passe de sept à vingt-six ! Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, on proteste contre le surmenage des élèves. La conférence des maîtres estime qu'elles supportent sans dommage trente leçons hebdomadaires, mais qu'on pourrait porter à quinze minutes la durée des récréations. Les autorités cantonales repoussent cette suggestion. En 1904, disparaît la section commerciale du Gymnase, l'Ecole de commerce ayant ouvert une section féminine. Des pourparlers s'engagent entre les autorités lausannoises et la Commission fédérale de maturité en vue d'ouvrir aux élèves du Gymnase les études de médecine et de pharmacie ; ils aboutissent au règlement de 1910. En 1916, les premiers baccalauréats ès lettres sont délivrés. A côté de ce diplôme, le Gymnase en confère deux autres : celui de « culture générale » et un troisième, préparé par la « section pédagogique », qui permettait de se présenter aux examens du brevet cantonal de maîtresse secondaire. La division du Gymnase en trois sections parallèles ne s'étant pas révélée heureuse, cette section pédagogique fut supprimée en 1939. Signalons encore que, depuis 1944, Ecole supérieure et Gymnase, tout en restant conjoints, ont des directeurs différents.

La troisième étude, de M. Marcel Monnier, directeur du Gymnase, s'intitule *Aujourd'hui et demain*.

L'auteur montre, en particulier, comment l'Ecole supérieure et le Collège classique, s'ils correspondent l'un à l'autre dans leur état actuel, sont cependant arrivés à cet état par des voies très différentes : le Collège s'est détaché tardivement de l'Académie ; l'Ecole supérieure ne s'est orientée que progressivement vers la préparation aux études supérieures. Elle n'a pas abandonné, d'ailleurs, sa section de culture générale, « héritière directe et fidèle de l'école de 1849 ». M. Monnier ne craint pas d'aborder des questions encore pendantes. Si les études des gymnasiennes de la section A sont *équivalentes* à celles des gymnasiens classiques, cette identification, selon lui, a été poussée trop loin.

On voit combien de rajustements successifs il a fallu pour aboutir à l'état de choses actuel : certains problèmes de l'éducation renaissent périodiquement et continuent à diviser les pédagogues. CL. S.